



2018-10-118-DAP

nomenclature: 7.10



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE TARNOS –
ENGAGEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR UNE PARTICIPATION
D'UN MILLION D'EUROS AU PROJET TRAM'BUS**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES,

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENT EXCUSÉ:

M. CLAVERIE

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27
28 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 3
2 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de votants : 30



2018-10-118-DAP - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE TARNOS
- ENGAGEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR UNE
PARTICIPATION D'UN MILLION D'EUROS AU PROJET
TRAM'BUS

Monsieur le Maire informe les élus de la Ville de Tarnos que le Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour a engagé le démarrage des travaux d'aménagement de la ligne 2 du Tram'bus sur la partie tarnosienne de l'itinéraire.

Le marché public de travaux pour la section secteur Garros / secteur Chine a été attribué à la fin du mois d'août 2018, les entreprises Eurovia Aquitaine, Dubos TP et SDEL Région Aquitaine attributaires dudit marché, réalisent actuellement aux côtés du Syndicat la préparation de l'organisation des travaux.

Dans le courant de la deuxième quinzaine du mois d'octobre, deux zones de chantier vont ainsi être activées :

- la première qui concerne l'ensemble du secteur Garros, avec en particulier la réalisation du parking relais Nord de la ligne 2 du Tram'bus et la reprise de l'ensemble des voies le desservant
- la deuxième, qui concerne la Route Départementale 810 dans le secteur du Centre Ville de Tarnos, entre les carrefours Femmes d'un Siècle et Allende.

Dans les prochaines semaines, un second marché de travaux sera attribué pour la réalisation des aménagements compris entre le secteur Chine à Tarnos et l'avenue Delay à Bayonne, à la jonction de la ligne 1 du Tram'bus.

Comme annoncé précédemment, le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour et les entreprises précitées confirment l'objectif d'achèvement des travaux liés à ces deux marchés à la fin de l'année 2019.

Par délibération en date du 21 mai 2015, le Conseil Municipal de Tarnos avait donné avis favorable de principe à la proposition de répartition financière du projet prévoyant notamment une participation de la Ville de Tarnos à hauteur de 1 million d'euros pour un montant total du projet s'élevant à 130 millions d'euros.

La finalisation de l'élaboration du projet menées par le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour sur ces trois dernières années, en collaboration avec les Collectivités concernées et les services de l'Etat ont conduit à une augmentation significative du montant total du projet, validé à 168,51 millions d'euros lors du Comité Syndical de Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour en date du 13 septembre 2018.

Etant précisé que l'augmentation de l'enveloppe globale du projet n'entraîne aucune modification sur le montant de la participation financière de la Ville de Tarnos, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider la participation communale au projet Tram'bus.

La participation de la Ville de Tarnos pourra se concrétiser en 2019 par le versement au Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour d'un montant de 1 million d'euros.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29

Vu la délibération n° 2015-05-056-DAP en date du 21 mai 2015 actant l'avis de principe de la Ville sur le projet Tram'bus

DELIBERE

DONNE AVIS FAVORABLE à l'engagement financier à hauteur de un million d'euros de la Commune de Tarnos pour le projet Tram'bus porté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour.

STIPULE que cette participation pourra se concrétiser dès l'année 2019 par le versement au Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour d'un montant de un million d'euros.

DIT que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget 2019 de la Ville de Tarnos.

AUTORISE Monsieur le Maire de Tarnos à signer tout document pour la concrétisation de l'engagement de la Ville de Tarnos.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 4 octobre 2018

Le Maire

